



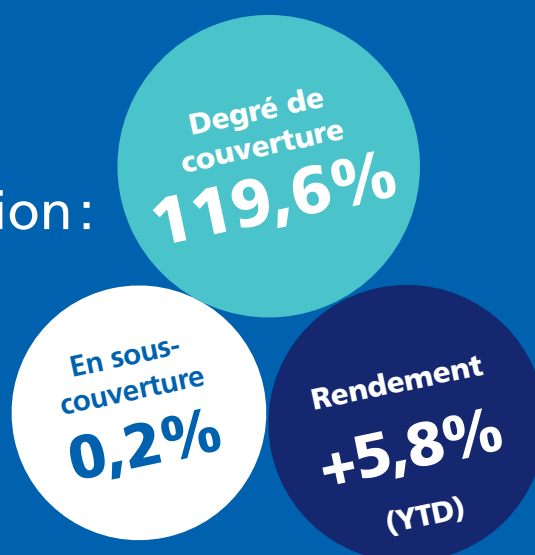
A la une :
à quand la
plateforme
nationale de
prévoyance ?

Faits et tendances, mai 2024

Le point sur les caisses de pension

- 4** Moniteur des caisses de pension
Swisscanto
- 8** Le long chemin vers la plateforme
nationale de prévoyance
- 11** L'apport des fonds thématiques au
portefeuille
- 14** Economie et marchés financiers

Moniteur des
caisses de pension :
chiffres actuels





Heini Dändliker

Chère lectrice, cher lecteur,

Imaginez le tableau: vous avez 25 ans, vous débutez une carrière prometteuse et vous découvrez, non sans effroi, le montant des cotisations d'épargne déduites de votre première fiche de salaire pour la CP. Comment réagissez-vous? Probablement comme beaucoup d'autres. Vous vous demandez pourquoi vous cotisez. Et ce, bien que la prévoyance vieillesse figure constamment dans le top 3 du baromètre des préoccupations de la population suisse.

Que pouvons-nous faire en tant qu'acteurs du système de prévoyance? La réponse est simple: former et informer. L'ouverture des données de prévoyance sur une plateforme numérique facile d'accès apporte efficacité et transparence, et constitue ainsi une possibilité de s'adresser précisément à la jeune

génération. Mais elle comporte aussi des risques. C'est le sujet que nous abordons dans ce numéro.

La sélection correcte au sein de catégories d'actifs définies est un processus clé pour tout responsable de placement. Dans le deuxième article, nous expliquons comment les fonds thématiques offrent une possibilité de sélection à la fois efficace et diversifiée avec un profil de rendement intéressant.

Enfin, nous tenons à vous remercier chaleureusement: de nombreuses caisses de pension ont mis leurs données à notre disposition pour l'étude sur les caisses de pension suisses 2024, faisant ainsi de celle-ci un ouvrage de référence représentatif du système de prévoyance. Vous découvrirez nos conclusions lors d'une présentation le 29 mai 2024 à Zurich et à Lausanne.

Je vous souhaite une lecture instructive.



Heini Dändliker
Responsable Key Account Management/Clientèle entreprises Marché Suisse, Zürcher Kantonalbank

Moniteur des caisses de pension Swisscanto

Après la forte reprise à la fin de l'année 2023, les marchés financiers ont entamé la nouvelle année pleins d'allègresse avant d'atteindre des sommets historiques dans le monde entier. Et ce, malgré une forte hausse des taux d'intérêt et sans que les perspectives de croissance se soient sensiblement améliorées. Entre-temps, l'euphorie est toutefois retombée et a fait place à une incertitude croissante. Au premier trimestre 2024, une caisse de pension moyenne a enregistré une progression satisfaisante de 5,8%. Les degrés de couverture estimés des caisses se sont encore améliorés, se rapprochant des sommets de 2021. En ce qui concerne les caisses de droit privé, le degré de couverture s'élève actuellement à 119,6%.

Francesca Pitsch, Responsable de l'étude sur les caisses de pension suisses, Zürcher Kantonalbank

La Banque nationale suisse (BNS) a encore créé une ambiance euphorique sur les marchés en mars en étant, à la surprise générale, la première grande banque centrale à abaisser les taux d'intérêt. Cela a alimenté l'espoir de nouvelles baisses des taux d'intérêt cette année: on s'attend à ce que presque toutes les principales banques centrales (Fed, BCE, BoE, BoC) suivent le mouvement dès l'été et renvoient à la baisse leurs taux d'intérêt. Au lieu d'un atterrissage brutal de l'économie accompagné d'une récession et d'une faible inflation, de nombreux acteurs du marché ont misé sur une croissance modérée, une inflation modeste et une lente baisse des taux d'intérêt. Cela aurait été certainement la meilleure option pour les actions et les obligations d'entreprises.

Mais dès avril, des chiffres d'inflation américains persistants ont semé l'incertitude sur les marchés et les espoirs de baisse des taux ont diminué. Depuis, on s'attend même de nouveau à moins de deux baisses des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine cette année. De plus, la situation géopolitique reste tendue, ce qui pourrait entraîner des perturbations sur les marchés.

L'euphorie sur les marchés financiers au premier trimestre 2024 avec des taux de croissance satisfaisants, en particulier pour les actions, se reflète également dans les degrés de couverture des caisses de pension, qui ont pu afficher une hausse considérable

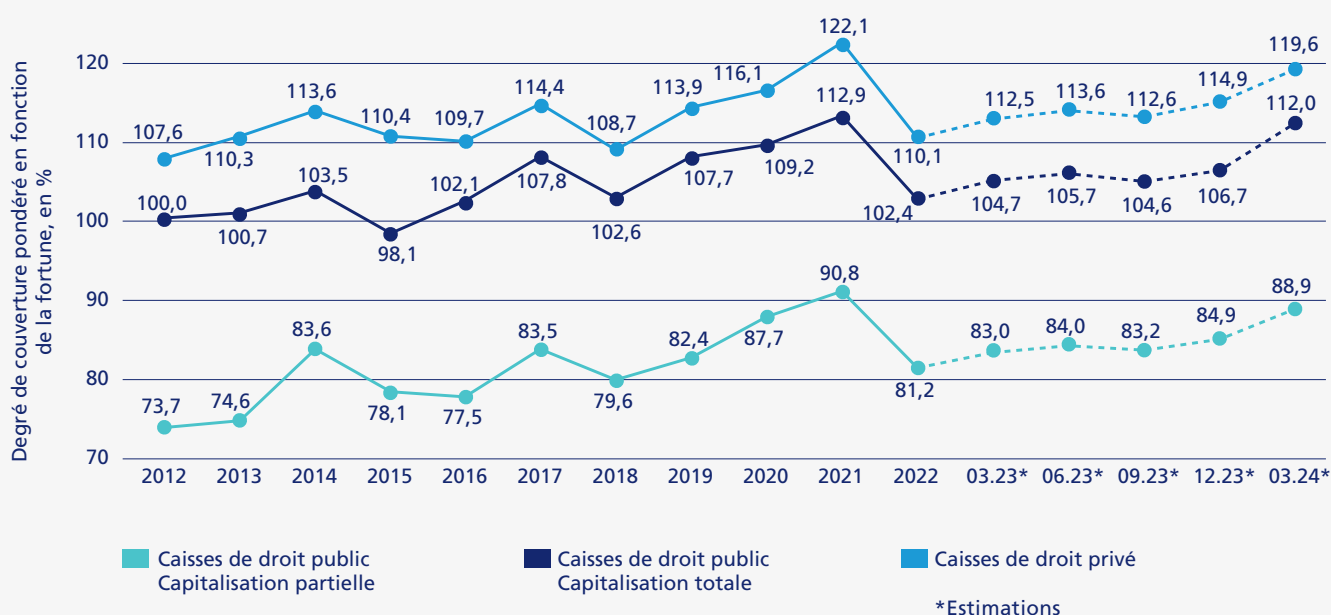
Tableau 1:
Rendements indiciels d'une sélection de catégories d'actifs*

Catégorie d'actifs	1er trimestre 2024	2023
Obligations en CHF	0,5%	7,4%
Obligations Monde non couvertes	4,8%	-3,9%
Obligations Monde couvertes en CHF	-1,0%	2,5%
Actions Suisse	6,0%	6,1%
Actions Monde	16,6%	11,4%
Immobilier Suisse	2,2%	3,2%
Hedge funds	1,6%	-1,0%
Matières premières	9,4%	-16,3%
Rendement	5,8%	6,2%

Sources: Bloomberg Finance L.P., Prevanto SA et Swisscanto; situation au: 31 mars 2024

*Obligations en CHF: SBI; Obligations Monde non couvertes: Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index Value hors CHF; Obligations Monde couvertes en CHF: Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index Value hors CHF couvert en CHF; Actions Suisse: SPI; Actions Monde: MSCI AC hors CH; Immobilier Suisse direct et indirect: 75% CAFF, 25% Rüd Blass Immo Index; Hedge funds: HFRX Global Hedge Fund Index couvert en CHF; matières premières: Bloomberg Commodity Index Swiss Franc Total Return

Graphique 1 : Evolution des degrés de couverture, de 2012 jusqu'au 31 mars 2024



Sources : Prevanto SA et Swisscanto ; situation au : 31 mars 2024

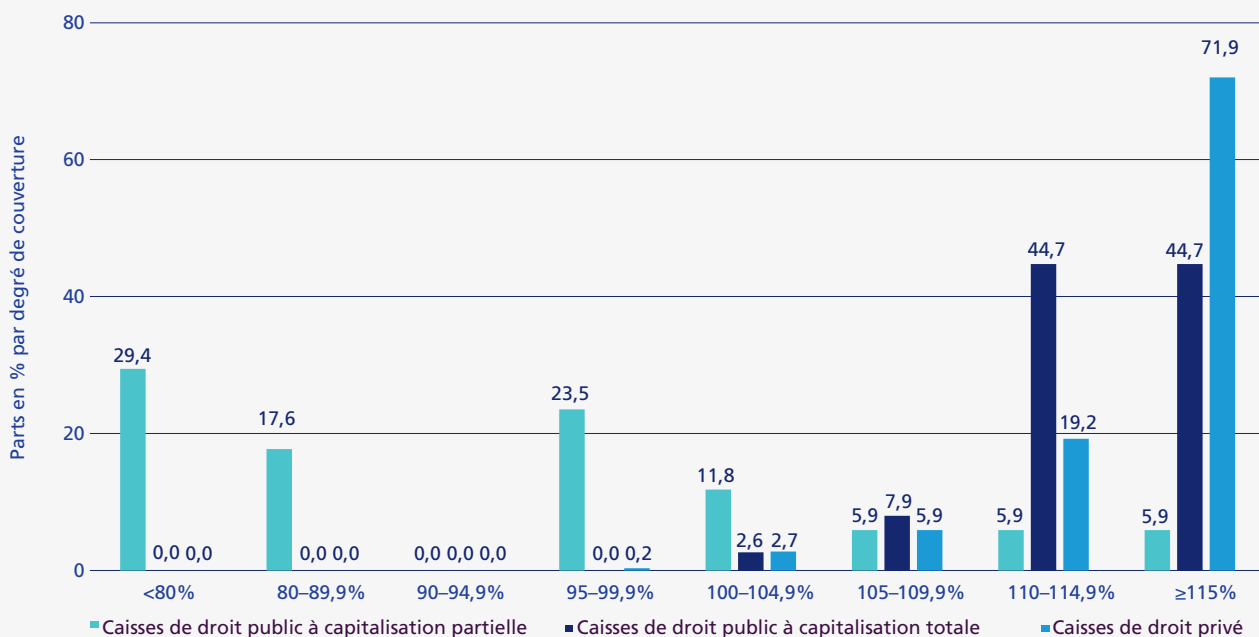
de près de 5 points de pourcentage. Les degrés de couverture pondérés en fonction de la fortune des institutions de prévoyance de droit privé et public se rapprochent ainsi de plus en plus des sommets de 2021. En ce qui concerne les caisses de droit privé, le degré de couverture s'élève à pas moins de 119,6%, tandis que les caisses de droit public à capitalisation totale atteignent 112,0% (graphique 1).

Répartition des institutions de prévoyance par degré de couverture

Les caisses de pension peuvent profiter de la tendance haussière persistante des marchés financiers au premier trimestre 2024. Cela se traduit par des degrés de couverture nettement améliorés. Si fin 2023, 49,1% des institutions de prévoyance de droit privé pouvaient se démarquer avec un degré de couverture

supérieur à 115%, elles étaient déjà 71,9% après le premier trimestre 2024. Quasiment toutes les caisses ont atteint la barre des 100%, seules 0,2% sont en découvert. Les caisses de droit public à capitalisation totale, qui ont toutes atteint un degré de couverture d'au moins 100%, se sont également révélées nettement plus robustes qu'au trimestre précédent. Même en ce qui concerne les caisses de droit

Graphique 2 : Répartition des institutions de prévoyance privées et publiques par fourchette de degré de couverture au 31 mars 2024



Sources : Prevanto SA et Swisscanto ; situation au : 31 mars 2024

public à capitalisation partielle, seules 29,4% ont affiché un degré de couverture inférieur à 80%, contre 44,4% au trimestre précédent (graphique 2).

Rendements des catégories d'actifs au 1er trimestre 2024

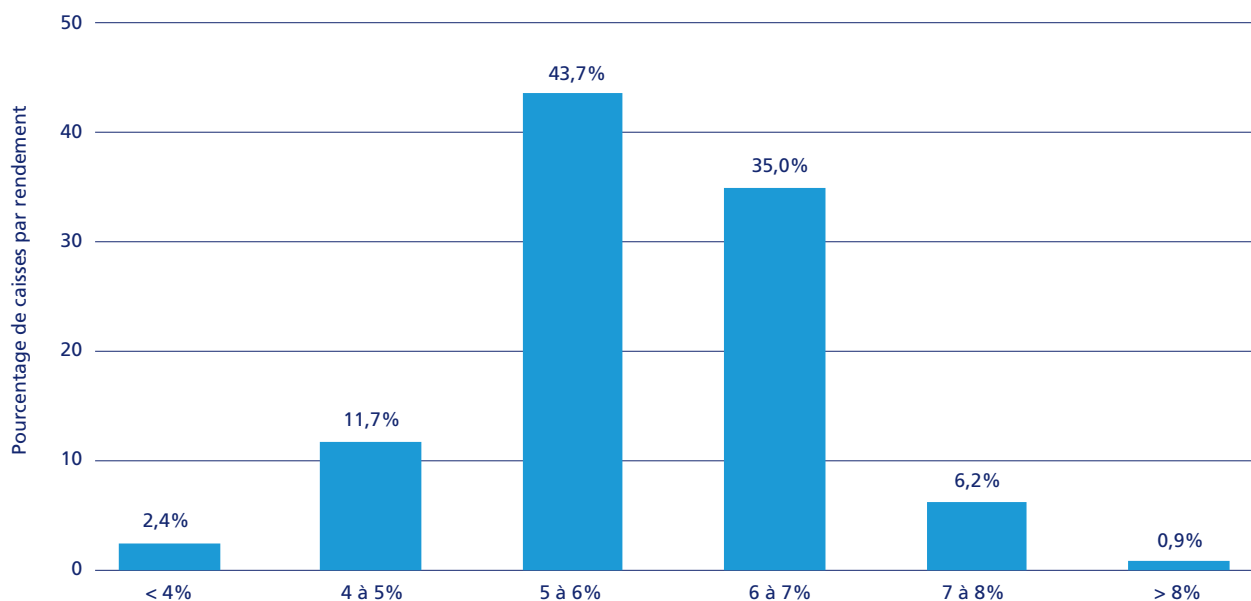
Au premier trimestre 2024, les institutions de prévoyance comprises dans cette enquête ont réalisé un rendement pondéré en fonction de la fortune estimé à 5,8%. Si nous jetons un oeil sur l'année 2023, nous constatons également une forte évolution avec un rendement total de 6,2%. Au cours des trois premiers mois de l'année en cours, la catégorie d'actifs Actions Monde a enregistré la

meilleure performance, avec 16,6%. La hausse des actions suisses a été nettement moins importante, même si celle-ci s'est révélée tout à fait respectable avec 6%. Du côté des emprunts, la couverture de change n'a pour l'instant pas été payante : le rendement des obligations mondiales couvertes en CHF s'est ainsi établi à -1%, tandis que la catégorie non couverte a pu progresser de 4,85%. Enfin, les matières premières ont enregistré une reprise notable, avec une progression de 9,4% (tableau 1).

Le graphique 3 montre la répartition des rendements cumulés estimés, sans déduction des frais, entre le

1er janvier 2024 et le 31 mars 2024. Le rendement pondéré en fonction de la fortune de toutes les caisses s'élève à 5,83% pour cette période, et le rendement non pondéré à 5,35%. Le rendement de chaque institution de prévoyance est actualisé en fonction des rendements indiciaires. Ces calculs se basent sur l'allocation d'actifs des institutions de prévoyance au 31 décembre 2023 et reposent sur l'hypothèse qu'aucun changement majeur n'est intervenu dans l'allocation.

Graphique 3: Répartition des rendements cumulés des institutions de prévoyance, du 1er janvier 2024 au 31 mars 2024



Sources: Prevanto SA et Swissscanto; situation au: 31 mars 2024

Le **moniteur des caisses de pension Swissscanto** se base sur les données de l'enquête « Les caisses de pension suisses » de Swissscanto by Zürcher Kantonalbank. Les calculs sont effectués par Prevanto SA.

Les estimations au 31 mars 2024 se basent sur les indications réelles au 31 décembre 2023 collectées dans le cadre de l'étude sur les caisses de

pension suisses 2024. Les estimations sont établies à partir de l'évolution de marché et de l'allocation d'actifs déclarée à la fin de l'année 2023 par les personnes interrogées.

Vous trouverez l'étude actuelle sur les caisses de pension Swissscanto 2023 sur notre site Internet :

pensionstudy.swissscanto.com/23/fr/

Le long chemin vers la plateforme nationale de prévoyance

La digitalisation du secteur des caisses de pension se poursuit sans relâche. Cette évolution augmente l'efficacité de nombreuses caisses tout en réduisant leurs coûts. Le temps est cependant à l'action. En effet, les plateformes informatiques offrent de grands avantages en termes de coûts, car elles permettent de séduisantes économies d'échelle. Et pour les assurés aussi, l'idée de plateforme devrait encore gagner en importance.

Susanne Kapfinger,
SDA/AWP Multimedia

De nombreuses caisses de pension ont passé avec succès la première vague de la digitalisation. Selon l'opinion communément admise, les caisses de pension sont efficacement gérées. Les activités quotidiennes tournent bien et les systèmes informatiques fonctionnent : les cotisations des employeurs et des travailleurs sont enregistrées et les prestations de pension sont versées. C'est pourquoi de nombreuses institutions de prévoyance ne ressentent guère le besoin de s'adapter. Et pourtant, le degré de digitalisation dans le secteur est très variable. Certaines caisses de pension

sont largement digitalisées, d'autres ont beaucoup de potentiel d'amélioration, en particulier dans les domaines de l'automatisation des processus, des interfaces ou de la communication. Les « institutions de prévoyance avec un faible degré d'automatisation dans le front-end, le back-end et les interfaces risquent de ne pas pouvoir répondre aux standards d'une caisse de pension moderne », déclare Stefan Betschart, chargé de clientèle des caisses de pension à la Zürcher Kantonalbank. Ce qu'il faut, c'est une plateforme de données performante. Tout le monde en profiterait, tant les institutions de prévoyance que les assurés.

Une solution sur plateforme permet une automatisation efficace des processus en établissant des interfaces pour l'échange récurrent de données entre l'employeur et l'institution de prévoyance et en automatisant par exemple les décomptes de cotisations ou les mutations de données de base. Elle permet aussi d'améliorer la transmission électronique des données de base à d'autres institutions de prévoyance lors des entrées et des sorties. Pour cet échange de données standardisé entre les institutions de prévoyance, une plateforme est déjà disponible : la BVG Exchange, de la Fondation pour les institutions de prévoyance LPP. Il suffit aux institutions de prévoyance de se créer une interface pour l'utiliser. Mais jusqu'à présent, peu d'entre elles l'ont fait.

Bien que la plateforme existe déjà depuis plus de dix ans, seule une institution de prévoyance sur quatre y a recours ; sur 1350 caisses, elles ne sont que 340 à l'utiliser. « Il est étonnant que les caisses ne soient pas plus nombreuses à profiter de ces avantages. Car la plateforme est gratuite et permet un échange de données rapide et sans erreur », constate Stefan Betschart.

La réussite d'une solution informatique se mesure également à son coût

L'exemple montre que de nombreuses caisses de pension ont du travail à accomplir dans l'automatisation de leurs processus et au niveau des interfaces. Aujourd'hui, il existe encore de nombreuses solutions isolées, alors qu'une solution standard s'impose, car tous les assurés et toutes les caisses doivent échanger les mêmes données. Les nouvelles solutions sont cependant soumises à une exigence : leur coût doit être supportable. La plupart des caisses de pension le savent : exploiter sa propre solution informatique mobilise beaucoup de ressources. Chaque modification de la législation et chaque mise à niveau coûtent de l'argent. « Mais l'expérience montre que les projets de numérisation sont payants », relativise Betschart. Les gains d'efficacité dépasseraient de loin les coûts que de nombreuses caisses redoutent.

Il n'est donc pas judicieux, d'un point de vue économique, d'exploiter sa solution propre. Chaque solution propre nécessite une maintenance technique, des archives numériques et des systèmes de sauvegarde et de récupération. « Etant donné que toutes les caisses de pension ont en principe les mêmes exigences en matière de système informatique, il serait judicieux d'utiliser des plateformes informatiques communes », explique Philipp Sutter, directeur de la société de conseil pour le deuxième pilier (BERAG), qui exploite sa propre plateforme connectable. Il est préférable de s'associer à d'autres institutions de prévoyance pour former un pool de logiciels plutôt que de créer soi-même son système avec un éditeur de logiciels. Cela permettrait d'exploiter des synergies. « Plus il y a de caisses de pension qui se connectent à une

plateforme, plus l'infrastructure IT est avantageuse pour chaque caisse », explique Philipp Sutter par expérience.

Une clientèle autonomisée

Les plateformes en ligne offrent également beaucoup plus de possibilités d'interaction et proposent même des « portails en or ». On parle de portail en or lorsqu'une entreprise affiliée et les assurés destinataires peuvent interagir directement avec l'institution de prévoyance par le canal numérique. Les solutions logicielles qui sont intégrées permettent de traiter les transactions de manière autonome, de la même manière que les portails en ligne dans le secteur bancaire.

« L'autonomisation des clients s'applique également au domaine de la prévoyance. Ceux-ci veulent obtenir des réponses à leurs questions de

prévoyance, quand et où ils le souhaitent, par la voie numérique », assure Philipp Sutter.

Dans le domaine de la communication, on a déjà observé plusieurs améliorations : de nombreuses pages d'accueil de sites Internet proposent des documents électroniques. Il existe des portails assurés qui permettent d'obtenir un aperçu de sa propre situation de prévoyance et d'effectuer des simulations. Les portails clients de la société de gestion de caisses de pension Trianon et de la caisse de pension de Lucerne en sont de bons exemples. Ils déchargent les collaborateurs et permettent aux assurés de formuler certaines demandes indépendamment des heures d'ouverture. Les deux sont modernes, mais la digitalisation doit aller encore plus loin.

Open Pension ouvre la voie vers l'avenir

Les assurés disposent largement de données de prévoyance fiables pour les deuxième et troisième piliers, mais pas pour le premier pilier. « Il est incompréhensible que les assurés n'aient pas de vue d'ensemble de leur situation de prévoyance », déplore le spécialiste des caisses de pension Stefan Betschart. Il faudrait que les assurés puissent disposer d'un aperçu de leur situation de prévoyance pour l'ensemble des trois piliers sur une même plateforme. Ils devraient aussi pouvoir influencer activement sur leur prévoyance, par exemple en choisissant leur financement, en effectuant des rachats ou en retirant du capital pour la propriété du logement. Aujourd'hui, on apporte généralement des modifications en remplissant un formulaire à la main. Il serait plus efficace de déclencher le changement par un simple clic.



« Il est étonnant que si peu de caisses profitent des avantages de BVG Exchange. La plateforme est gratuite et permet un échange de données rapide et sans erreur. »

Stefan Betschart, conseiller clientèle
Caisses de pension, Zürcher
Kantonalbank

C'est sur cette idée que planche depuis un certain temps le projet national Open Pension de Swiss Fintech Innovations (SFTI), un regroupement indépendant d'institutions financières. L'initiative vise à permettre à toutes les personnes vivant en Suisse d'accéder facilement à leurs données de prévoyance, et de les partager. Remo Schmidli, responsable IT, Operations &

Logistics de la Zürcher Kantonalbank et membre de l'équipe du projet principal d'Open Pension, explique : « Toutes les interactions avec la caisse de pension pourraient se dérouler via un portail basé dans le cloud ». Toutes les tâches administratives seraient alors confiées aux assurés et aux employeurs affiliés. Le portail contrôlerait les saisies et traiterait les transactions.

Seuls les cas spéciaux et complexes nécessiteraient un traitement manuel. Open Pension ouvre la voie vers l'avenir : « Avec la standardisation poussée de l'activité des caisses de pension, cette évolution tombe sous le sens, mais de nombreux obstacles doivent encore être surmontés en raison de l'hétérogénéité du secteur », tempère le spécialiste des caisses de pension Stefan Betschart.

L'ouverture numérique des données de prévoyance

Le secteur de la prévoyance a l'obligation de permettre à toutes les personnes vivant en Suisse d'accéder à leurs données de prévoyance. En effet, pour améliorer sa prévoyance vieillissante, il faut bien comprendre sa situation actuelle. Pour cela, il faut que les données de prévoyance de tous les piliers soient disponibles en ligne. C'est la mission que s'est fixée Swiss Fintech Innovation (SFTI) avec l'initiative Open Pension. L'association indépendante d'établissements financiers suisses veut donner aux assurés la souveraineté sur leurs données, à commencer par la prévoyance professionnelle. Les assurés doivent pouvoir communiquer des données à des tiers autorisés, tels que des conseillers financiers, de manière numérique et simple.

En ce qui concerne l'ouverture potentielle de données de prévoyance sur une plateforme de données indépendante, une enquête menée par la SFTI auprès des caisses de pension a permis de dresser le tableau suivant :

Un vif intérêt

90% des personnes interrogées saluent l'accès aux données relatives aux rentes et aux prestations de risque telles qu'elles figurent actuellement sur le certificat de prévoyance. 60% considèrent que des services tels que les mises à jour automatiques et les simulations en ligne des données de retraite sont importants.

Obstacles existants

Si des tiers autorisés ont accès aux données du deuxième pilier, les participants à l'enquête s'attendent aux obstacles suivants : manque de concertation entre les parties prenantes, manque de gouvernance, problèmes de standardisation et d'interopérabilité.

Prédisposition

20% des fournisseurs de données déclarent déjà accorder à certains tiers un accès numérique aux données de prévoyance du deuxième pilier. Environ un tiers des fournisseurs de données n'accorderaient l'accès que si la loi l'exige.

Différentes mises en œuvre :

52% préconisent une ouverture en fonction du marché, tandis que 38% préconisent un règlement. En revanche, presque tous les participants à l'enquête s'accordent à dire que l'accès aux données ne devrait pas être réservé

aux organismes étatiques : 11% seulement pensent qu'il devrait l'être.

Responsabilité centrale

37% préfèrent une nouvelle organisation structurée en partenariat public-privé, responsable du développement et de la maintenance aussi bien des normes que des éléments clés de l'infrastructure informatique.

Plateformes utilisables

Les personnes interrogées citent de nombreuses plateformes existantes sur lesquelles l'accès aux données pourrait être géré : bLink (28% des mentions), BVG Exchange (19%), eLPP/EASX (14%).

Calendrier prévu

L'approche réglementaire est considérée comme le moyen le plus rapide de parvenir à un accès numérique étendu aux données sur les retraites pour les fournisseurs tiers sécurisés. 45% des sondés s'attendent à ce qu'elle prenne moins de cinq ans. 37% tablent sur un délai de six à dix ans.

Vous trouverez tous les résultats de l'enquête sous le code QR ci-dessous :



L'apport des fonds thématiques au portefeuille

Les fonds thématiques séduisent par des histoires de placement passionnantes et leurs perspectives de rendement attrayantes. Au sein d'un portefeuille d'actions ou d'actifs multiples, ils peuvent par ailleurs améliorer l'efficacité et augmenter la diversification.

René Nicolodi, responsable Equities and Themes au service Asset Management de la Zürcher Kantonalbank

Dans leur quête d'idées de placement intéressantes, de plus en plus d'investisseurs découvrent les fonds thématiques gérés activement. A raison, ces véhicules investissent de manière simple dans des mégatendances qui devraient considérablement influencer l'humanité et son évolution future. Prenons par exemple les préoccupations mondiales telles que le changement climatique, la transformation numérique ou, encore plus spécifiquement, le thème de l'eau. Les fonds investissent dans des entreprises qui proposent des technologies et des solutions innovantes pour relever les défis à venir et qui devraient profiter de manière disproportionnée de la montée de ces tendances d'avenir grâce à leurs produits et services.

Un tel engagement peut rapporter gros. C'est ce que montre par exemple le thème de l'eau. Les fonds qui ont misé sur ce thème ont réalisé un rendement très appréciable au cours des 20 dernières années. Selon Bloomberg, le rendement total de l'un des indices les plus populaires dans le domaine de l'eau – l'indice « S&P Global Water » – s'élève à 634,2% depuis 2004. Sur la même période, l'indice mondial MSCI World a enregistré une hausse nettement inférieure de 404,7%, tandis que l'indice élargi Swiss Performance Index (SPI) n'a progressé que de 256,8%.

Mais les fonds thématiques ne séduisent pas seulement par leurs rendements attrayants. En concentrant de manière ciblée leur allocation sur certaines évolutions économiques et mégatendances sociétales, ils repoussent les limites traditionnelles des fonds de placement. Ce faisant, ils recèlent un autre atout : grâce à leurs caractéristiques spécifiques, ils constituent un mix intéressant au sein d'un portefeuille d'actions traditionnel et étendu, élargissant ainsi l'univers d'investissement. Dans le même temps, ils créent un effet de diversification supplémentaire, enrichissant ainsi l'ensemble du portefeuille et générant de meilleurs rendements ajustés au risque.

Les fonds thématiques ont du caractère

Comme les fonds thématiques dépassent les traditionnels clivages entre régions, styles et secteurs, ils présentent souvent une corrélation plus faible avec les autres classes d'actifs (voir graphique ci-dessous). Néanmoins, ils ne sont pas totalement décorrélés de leur évolution. Cela donne lieu à des caractéristiques bien précises, que certains fonds thématiques peuvent apporter à un portefeuille de manière ciblée. Prenons par exemple le thème de la cybersécurité. De nombreuses entreprises actives dans ce secteur tirent leurs chiffres d'affaires de modèles de logiciel en tant que service (SaaS), qui se traduisent par des revenus récurrents. De ce fait, ces entreprises sont moins sensibles aux changements conjoncturels au sein d'un secteur technologique plutôt cyclique.

Un coup d'œil au graphique 1 montre que les fonds thématiques offrent une diversification supplémentaire intéressante en raison de leur faible corrélation avec le SPI, en particulier pour les investisseurs suisses qui ont traditionnellement une affinité accrue pour les actions de l'univers de cet indice. La valeur la plus basse de 0,2 est obtenue – à l'aune de l'indice Global Cybersecurity Index – en combinaison avec le

thème de la cybersécurité. Les corrélations du SPI avec le big data, les infrastructures, les énergies renouvelables ou les risques sanitaires se situent également clairement dans le vert.

Mais attention : les fonds thématiques peuvent être par moments exposés à des fluctuations plus importantes. C'est le cas lorsqu'une mégatendance comme l'intelligence artificielle est soudainement en vogue chez les investisseurs, suscite des attentes élevées et attire des fonds en consé-

quence – ou disparaît temporairement de l'agenda des investisseurs, car elle ne fait plus l'actualité. A noter aussi, les thématiques varient énormément au fil du temps. Il peut arriver, dans un thème, que les gagnants d'un jour soient les perdants du lendemain, c'est pourquoi une gestion active des placements thématiques semble particulièrement prometteuse.

Mélange dynamique

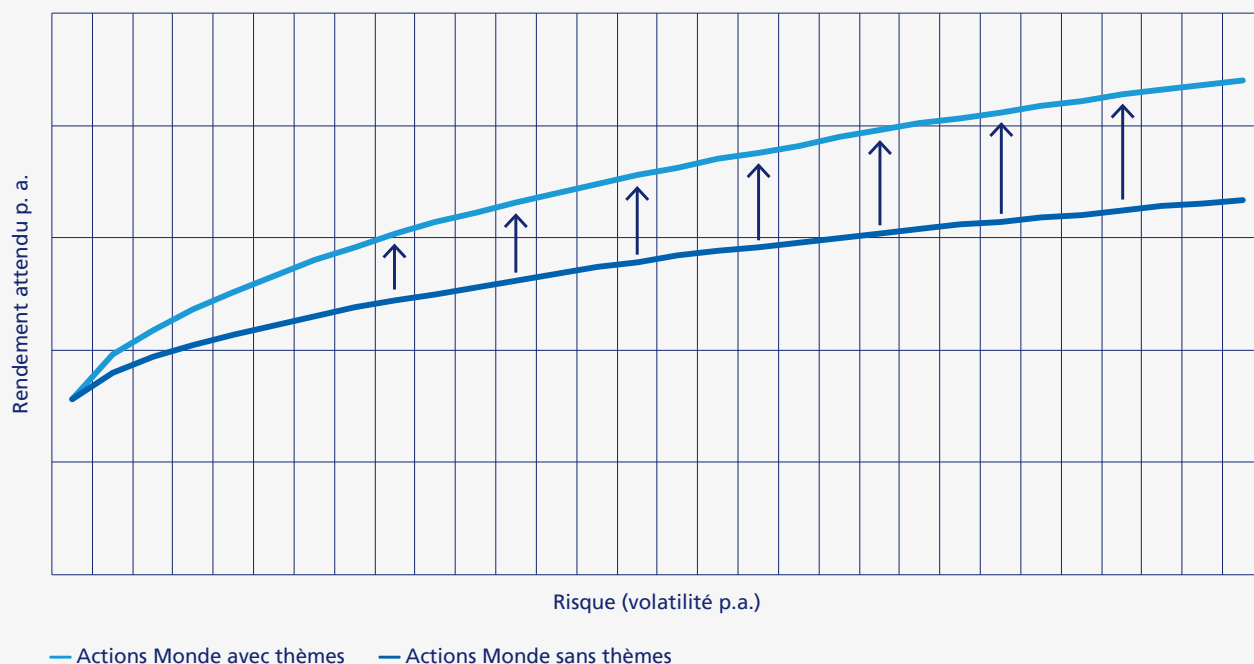
Au sein d'un même portefeuille, les différentes caractéristiques des thèmes peuvent être exploitées au profit des

investisseurs. Si l'on observe l'Efficient Frontier, la limite d'efficacité à laquelle on compare deux portefeuilles avec et sans investissements thématiques, on constate qu'une diversification supplémentaire peut être payante pour les investisseurs, car l'ajout d'un fonds thématique entraîne un meilleur rendement ajusté au risque (voir graphique 2). De plus, la courbe rendement-risque s'allonge, de sorte que les fonds thématiques peuvent, en cas d'augmentation correspondante du risque, offrir des rendements supérieurs.

Graphique 1 : Corrélations entre les principaux indices d'actions et fonds thématiques : la combinaison avec le SPI promet des effets systématiquement positifs

	S&P 500	MSCI World	SPI Indice	Indice GS US Renewables	Indice S&P Global Water	Indice Cyber Security Index	Indice NDX Global AI & Big Data	Indice GS Health Risk	Indice GS Infrastructure
S&P 500	1.00	0.95	0.38	0.69	0.71	0.67	0.89	0.89	0.73
MSCI World	0.95	1.00	0.52	0.73	0.80	0.64	0.85	0.87	0.74
Indice SPI	0.38	0.52	1.00	0.36	0.53	0.21	0.29	0.40	0.45
Indice GS US Renewables	0.69	0.73	0.36	1.00	0.72	0.53	0.52	0.67	0.74
Indice S&P Global Water	0.71	0.80	0.53	0.72	1.00	0.42	0.55	0.69	0.76
Indice Cyber Security Index	0.67	0.64	0.21	0.53	0.42	1.00	0.75	0.67	0.45
Indice NDX Global AI & Big Data	0.89	0.85	0.29	0.52	0.55	0.75	1.00	0.80	0.54
Indice GS Health Risk	0.89	0.87	0.40	0.67	0.69	0.67	0.80	1.00	0.72
Indice GS Infrastructure	0.73	0.74	0.45	0.74	0.76	0.45	0.54	0.72	1.00

Graphique 2 : Courbe d'efficacité



Source : Zürcher Kantonalbank

Les fonds thématiques peuvent donc jouer un rôle intéressant, surtout lorsqu'ils sont intégrés à un portefeuille sous forme de « placements satellites » : si le noyau d'un portefeuille est constitué de placements sûrs et traditionnels, les fonds thématiques devraient avoir un effet dynamisant et diversifiant sur l'ensemble du portefeuille. L'ajout de produits thématiques en complément d'un portefeuille de base d'investissements traditionnels peut donc réduire les risques de l'ensemble du portefeuille.

Dans ce contexte, il est également clair que la sélection et la pondération des fonds thématiques – et plus encore la sélection active de chaque titre au sein du thème – revêtent une grande

importance. Enfin, par leurs placements, les investisseurs veulent participer aux évolutions et bouleversements mondiaux qui, dans bien des cas, n'en sont qu'à leurs débuts et commencent à peine à prendre de l'ampleur. La sélection précise des entreprises les plus prometteuses et au potentiel de croissance élevé nécessite donc une expertise d'autant plus grande que ces tendances sont non seulement très puissantes et influencées par le cadre législatif, mais aussi que les valeurs sont également partiellement illiquides et qu'elles présentent d'importantes asymétries d'information.

C'est pourquoi la gestion active s'impose dans le domaine des fonds

thématiques, car la qualité de la recherche du côté de l'analyse et l'expertise spécialisée dans la gestion de portefeuille s'avèrent payantes. Il en va de même si l'on souhaite profiter des effets de diversification supplémentaires et des opportunités de rendement. Ici aussi, il est recommandé de s'appuyer sur un conseil professionnel qui prévoit un mix approprié dans le portefeuille et qui sait exploiter la faible corrélation avec les placements traditionnels, ceci afin que les fonds thématiques génèrent non seulement le rendement attendu, mais produisent également l'effet de diversification souhaité dans l'ensemble du portefeuille.

Economie et marchés financiers

Estimation de l'évolution de la conjoncture et du marché par la Zürcher Kantonalbank

David Marmet,
Investment Solutions,
Zürcher Kantonalbank

Une croissance inégale selon les régions

Les indicateurs conjoncturels actuels laissent présager un environnement macroéconomique toujours constructif. Si l'on en croit les indices de confiance des entreprises et des investisseurs, la zone euro est sur le point de connaître une phase de reprise marquée. Au début du deuxième trimestre, la plupart des entreprises ont fait état d'une hausse de l'activité commerciale, de nouvelles commandes et d'un besoin accru en personnel. En revanche, les consommateurs se montrent encore moins euphoriques. Au sein de la zone monétaire, le pessimisme concernant l'économie allemande s'est notamment dissipé. Malgré des problèmes structurels, la plus grande économie de la zone euro semble avoir dépassé le creux de la vague. En revanche, les Etats-Unis se trouvent

à un autre point du cycle conjoncturel. L'économie américaine a connu une croissance moins forte que prévu au premier trimestre. Le taux de croissance annualisé est passé de 3,4% à 1,6%, ce qui est inférieur aux prévisions de tous les économistes. La croissance a donc été la plus faible depuis près de deux ans. Le rythme d'expansion a surtout été ralenti par un déficit du commerce extérieur plus important, des investissements dans les stocks plus faibles et des dépenses publiques réduites. Mais si l'on fait abstraction de ces composantes volatiles, la croissance sous-jacente est restée assez stable. L'économie chinoise a également connu une croissance appréciable en début d'année, notamment grâce au soutien budgétaire du gouvernement. Toutefois, la crise immobilière persistante et l'affaiblissement des mesures de relance au cours de l'année nous amènent à penser que la reprise cyclique en Chine s'essouffera bientôt.

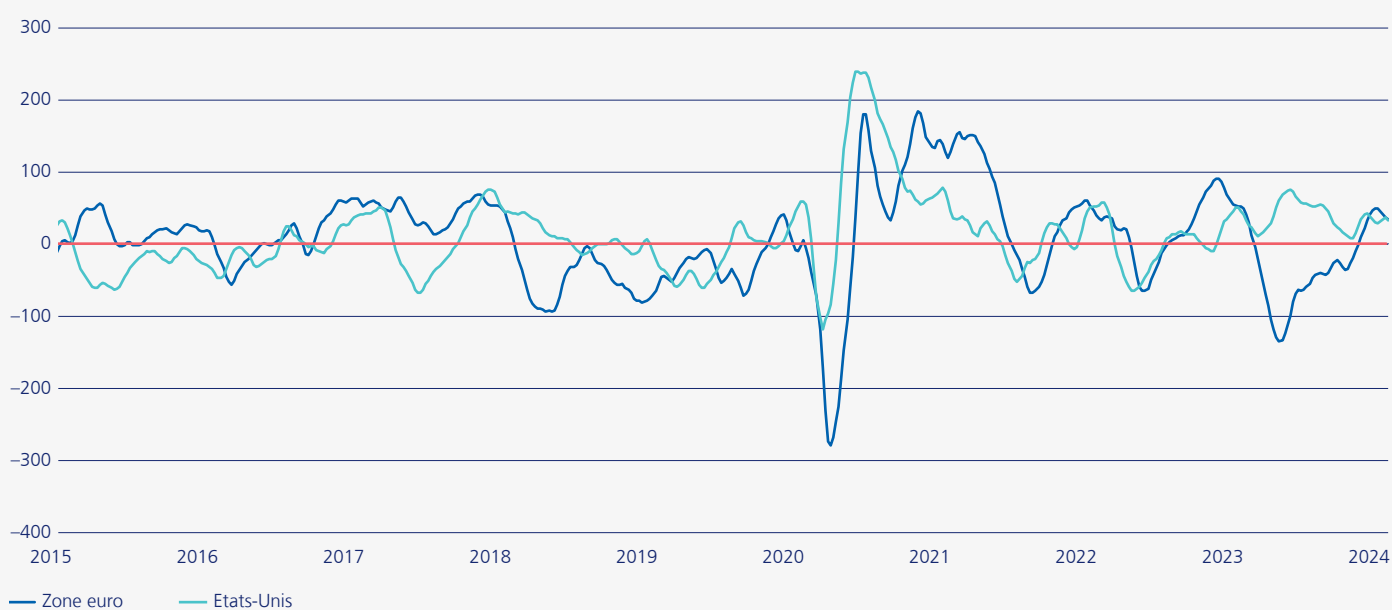
Une Réserve fédérale américaine hésitante

L'inflation américaine, qui s'est avérée plus élevée que prévu en mars pour le quatrième mois consécutif, rend de moins en moins probable une baisse prochaine des taux d'intérêt de la

Réserve fédérale américaine. Lors d'un discours, le président de la Fed, Jerome Powell, a souligné que les dernières données ne lui avaient pas permis d'être plus confiant quant à une baisse des taux. Selon lui, la Réserve fédérale doit miser sur une politique monétaire restrictive aussi longtemps que nécessaire pour lutter contre une inflation toujours élevée. Nous ne prévoyons donc plus que deux baisses de taux cette année. En revanche, la Banque centrale européenne (BCE) devrait abaisser ses taux directeurs dès le mois de juin si aucune surprise négative ne se manifeste d'ici là sur le front de l'inflation. Pour le second semestre, la trajectoire de la baisse des taux d'intérêt reste incertaine, d'autant plus que les opinions au sein du comité de la BCE divergent fortement quant à l'élaboration de la politique monétaire. De plus, la BCE ne devrait pas vouloir laisser l'écart de taux avec la Fed américaine se creuser trop fortement, c'est pourquoi nous estimons qu'au total quatre baisses des taux sont probables d'ici la fin de l'année. Dans les pays émergents, les banques centrales sont confrontées à un dilemme similaire. En abaissant davantage les taux directeurs, elles risquent de voir leur monnaie s'affaiblir encore plus par rapport au dollar américain.

Graphique 1 : La zone euro surprend de plus en plus positivement les économistes

Indices de surprise économique Citigroup (écarts agrégés entre les données économiques attendues et réalisées)



Source : Zürcher Kantonalbank, Refinitiv

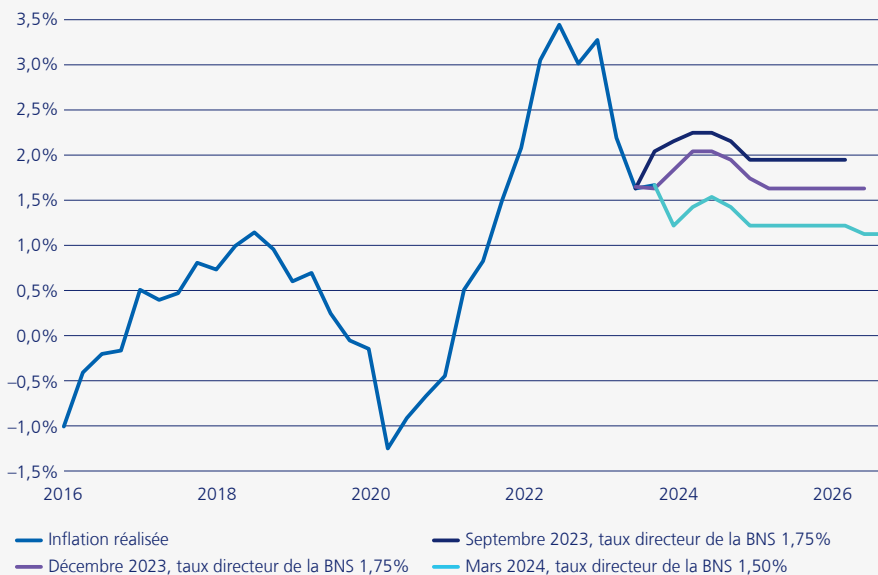
La hausse des prix des matières premières et des biens importés qui en résulterait mettrait en péril les progrès réalisés jusqu'à présent dans la lutte contre l'inflation. Dans le contexte actuel, la plupart des banques centrales des pays émergents agiront donc avec plus de prudence, ce qui signifie que l'impulsion de la politique monétaire par des baisses des taux directeurs sera nettement moins importante que ce que l'on pensait jusqu'à présent.

Suisse : la BNS a pris les devants

Les premiers résultats concernant la croissance du PIB suisse en 2023 indiquent une croissance inférieure à la moyenne de 0,8%. Ces dernières années, l'Office fédéral de la statistique a toutefois systématiquement revu ces résultats provisoires à la hausse. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous prévoyons également une croissance du PIB plus élevée que la moyenne des économistes pour 2024. Au premier trimestre, le secteur

des services s'est avéré être un soutien conjoncturel, tandis que la situation de l'industrie ne s'est guère améliorée jusqu'à présent. Avec la reprise dans la zone euro, nous sommes toutefois confiants dans le fait que le commerce extérieur apportera cette année une contribution positive, bien que modeste, à la croissance du PIB suisse. Les effets secondaires redoutés en raison de la forte hausse de l'inflation n'ont pas encore eu lieu en Suisse. La Banque

Graphique 2 : L'inflation suisse est sous contrôle Prévisions d'inflation conditionnelles de la BNS



Sources : Zürcher Kantonalbank, Office fédéral de la statistique (OFS)

nationale suisse (BNS) en a profité pour abaisser son taux directeur de 1,75% à 1,5% le 21 mars. Alors que les taux directeurs d'autres banques centrales importantes se situent actuellement encore dans une zone restrictive, le niveau des taux d'intérêt suisses de 1,5% n'a ni effet de frein ni effet de stimulation sur l'activité économique. Le besoin futur

de baisser les taux d'intérêt reste donc limité. Selon les prévisions de la BNS, l'inflation en Suisse évoluera latéralement à moyen terme, en supposant le niveau actuel des taux d'intérêt, et se situera finalement assez exactement au milieu de son objectif d'inflation de 0% à 2% (graphique 2).

Politique de placement : les valorisations américaines sous pression

Bien que les taux directeurs ne baissent que lentement, les perspectives macro-économiques restent constructives. Les actions restent donc notre catégorie d'actifs préférée. Nous maintenons la sous-pondération des obligations, car la baisse des taux d'intérêt est retardée dans plusieurs régions. Nous continuons toutefois à voir un potentiel de cours dans les obligations britanniques. L'évolution modérée de la conjoncture en Grande-Bretagne, associée à l'évolution favorable de l'inflation, assure des rendements plus faibles. Après la récente hausse des rendements, nous voyons également plus d'opportunités que de risques pour les obligations américaines. Avec une durée plus longue, nous participons davantage aux gains de cours si la conjoncture et le marché du travail aux Etats-Unis devaient s'affaiblir en cours d'année en raison du durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine. La Banque du Japon (BoJ) a certes renoncé à sa politique de

taux d'intérêt négatifs, mais elle n'a relevé son taux directeur qu'à 0%. Dans leur communication, les autorités monétaires continuent à envisager une politique monétaire extrêmement expansionniste. Les rendements des obligations d'Etat japonaises devraient donc rester à un niveau bas en comparaison mondiale. Comme les taux directeurs baissent moins rapidement dans d'autres régions monétaires, le potentiel d'appréciation du yen japonais est pour l'instant limité. Compte tenu du faible rendement et des avantages limités pour le moment pour le yen, nous sommes sous-pondérés dans les obligations japonaises depuis avril. Nous maintenons notre sous-pondération des obligations suisses. On attend trop de baisses de taux de la part de la BNS, c'est pourquoi nous tablons sur une hausse modérée des rendements.

L'évaluation du marché des actions américain revient sur le devant de la scène avec la politique monétaire toujours restrictive de la Réserve fédérale américaine. Les vents contraires pour le marché des actions

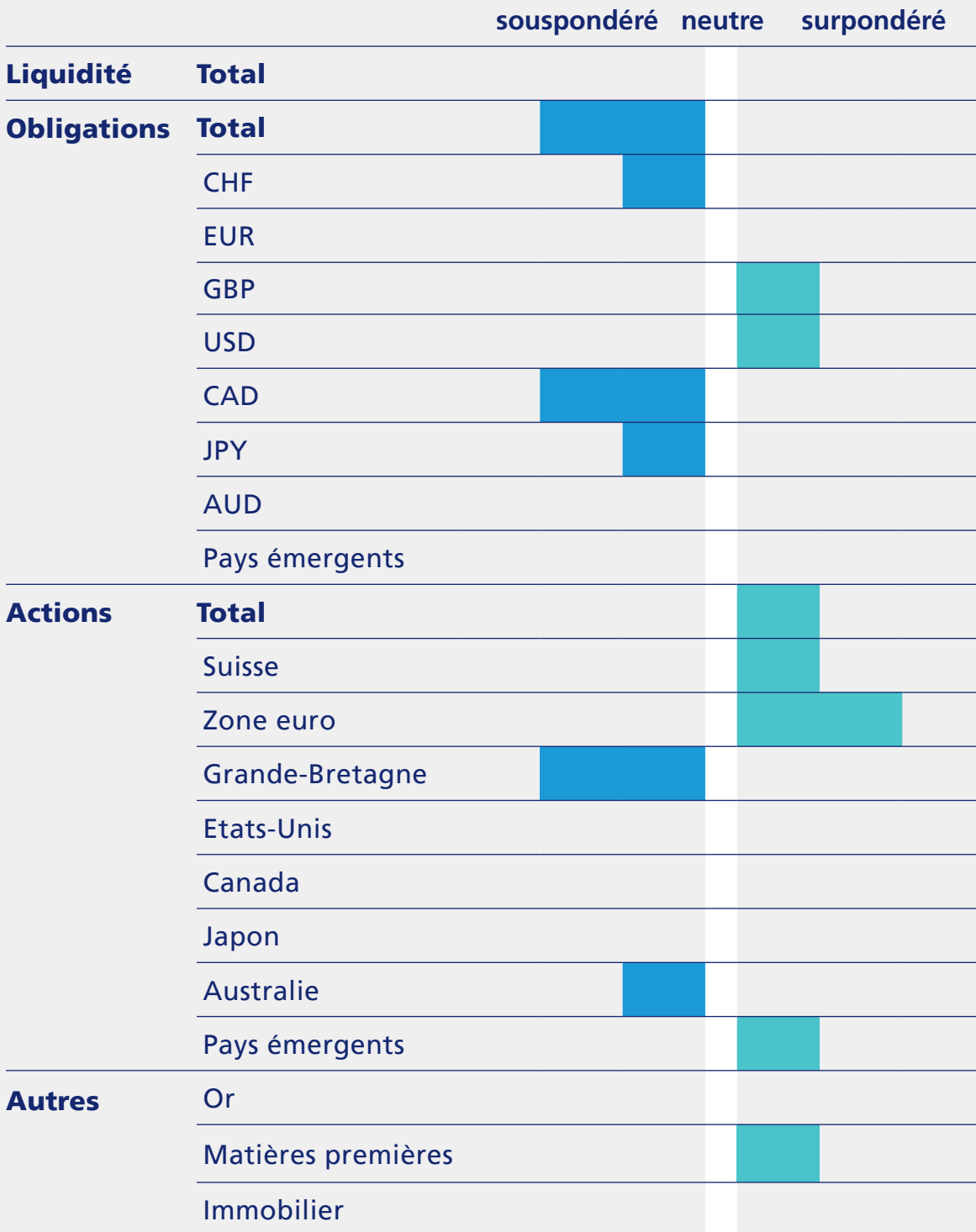
américain fortement valorisé devraient s'intensifier en raison du report de la baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine, raison pour laquelle nous réduisons notre positionnement surpondéré à « neutre ». De ce fait, nous réduisons également la surpondération du dollar américain, qui a récemment fortement profité du maintien de la politique monétaire stricte de la Réserve fédérale américaine et a enregistré d'importants afflux d'investisseurs. Au sein de l'Europe, nous favorisons la zone euro. Les indicateurs conjoncturels avancés laissent entrevoir une reprise, ce qui devrait profiter à l'évolution des bénéfices des entreprises de la zone euro. De plus, les évaluations des actions y sont toujours faibles. La perspective d'une prochaine baisse des taux d'intérêt de la BCE suscite un nouvel élan, raison pour laquelle nous relevons notre positionnement à « surpondéré ». En revanche, le marché boursier britannique, défensif, affiche une faible dynamique bénéficiaire, si bien que l'évaluation favorable ne constitue pas un avantage. Nous avons nettement réduit

la quote-part d'actions en Grande-Bretagne par rapport au trimestre précédent.

La reprise économique mondiale se poursuit, ce qui a un impact positif sur la demande de matières premières. Les réductions de la production de pétrole brut et la diminution de la production de cuivre en Chine entraînent une pénurie de l'offre. Nous augmentons donc la quote-part de matières premières à « surpondérée ». En revanche, nous avons réduit la quote-part d'or à la mi-mars, après que le prix de l'or a fait un bond en avant. Etant donné que les banques centrales auront tendance à baisser les taux d'intérêt plus tard que prévu et que la hausse des prix a notamment été alimentée par des achats spéculatifs, une surpondération tactique ne s'impose plus dans une perspective de risque et d'opportunité.

Découvrez nos prévisions actuelles sur : [zkb.ch/blog-anlegen](https://www.zkb.ch/blog-anlegen)

Graphique 3 : Allocation tactique des actifs de la stratégie de placement « Balance » (situation : 30.4.2024)



Mentions légales

La Zürcher Kantonalbank a élaboré cette publication en se basant sur les besoins et les spécificités de placement des institutions de prévoyance suisses. Ce document a un caractère informatif et publicitaire. Il est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou d'achat de services. Il ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les produits et services décrits dans ce document ne sont pas accessibles aux « US Persons » telles que définies par les réglementations applicables (notamment la réglementation S de l'US Securities Act de 1933). Il est recommandé de vérifier, éventuellement avec l'aide d'un conseiller ou d'une conseillère, l'adéquation des informations avec sa situation personnelle ainsi que leurs conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Le présent document a été établi avec la diligence habituellement requise par la Zürcher Kantonalbank et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. L'opinion des auteurs invités n'est pas tenue de coïncider avec celle de la Zürcher Kantonalbank. La Zürcher Kantonalbank ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent et décline toute responsabilité pour les dommages pouvant découler de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient. Tout investissement comporte des risques, notamment de fluctuation de valeur, de rendement et éventuellement de change. Il est précisé que les éventuelles informations relatives à la performance historique ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les éventuelles données de performance indiquées ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de l'émission ou du rachat de parts de fonds. Les éventuelles estimations de performance, de rendement et de risques futurs contenues dans ce document sont fournies à titre d'information uniquement. Elles ne constituent pas un indicateur fiable de résultats futurs.

Pour ce qui est des éventuelles informations relatives à la durabilité, nous attirons votre attention sur le fait qu'en Suisse, il n'existe pas de réglementation consensuelle ni de liste universelle de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des placements.

Sauf indication contraire, les informations contenues dans le présent document se réfèrent aux fonds Swisscanto domiciliés en Suisse (« Swisscanto (CH) ») et/ou au Luxembourg (« Swisscanto (LU) »), et/ou aux groupes de placement des Swisscanto Fondations de placement et/ou aux mandats de gestion de fortune auprès de la Zürcher Kantonalbank. Les seules sources d'information faisant foi pour l'acquisition de parts de fonds Swisscanto sont les documents actuels sur les fonds (p. ex. contrats de fonds/conditions contractuelles, prospectus de vente, informations clés pour l'investisseur ou feuilles d'informations de base ainsi que rapports de gestion), qui peuvent être obtenus sur [swisscanto.com](https://www.swisscanto.com) auprès de Swisscanto Direction de Fonds SA, Bahnhofstrasse 9, CH-8001 Zurich, (qui représente également les fonds Swisscanto luxembourgeois), ou dans toutes les agences de la Zürcher Kantonalbank. L'agent payeur en Suisse pour les fonds Swisscanto luxembourgeois est la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, CH-8001 Zurich. Les seules sources d'information faisant foi pour les placements dans les groupes de placement des Swisscanto Fondations de placement sont les statuts, les règlements, les directives de placement ainsi que les prospectus éventuels de Swisscanto Fondation de placement ou de Swisscanto Fondation de placement Avant. Ces documents peuvent être obtenus auprès de Swisscanto Fondations de placement, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich.

La Zürcher Kantonalbank peut modifier, à tout moment et sans préavis, les informations contenues dans le présent document. Le présent document n'a pas été rédigé par le service « Analyse financière » au sens des « Directives en vue de garantir l'indépendance de l'analyse financière » publiées par l'Association suisse des banquiers et, en conséquence, n'est pas soumis à ces directives.

Séminaires de la Zürcher Kantonalbank pour les caisses de pension

**L'occasion pour les membres des
conseils de fondation d'approfondir
leurs connaissances.**

Nos séminaires en 2024

en allemand

Séminaire de base

Jeudi 6 juin 2024

Pour les membres de conseils de fondation qui souhaitent approfondir ou rafraîchir leurs connaissances de base sur la prévoyance professionnelle.

Séminaire d'approfondissement

Mardi 3 septembre 2024

Pour les membres de conseils de fondation qui possèdent déjà de solides connaissances et veulent aller plus loin.

Séminaire Aller plus loin

Mardi 29 octobre 2024

Destiné aux membres avancés: ce séminaire met l'accent sur des thèmes pratiques.

Lieu des séminaires

Park Hyatt Zurich

Plus d'informations et inscription

via le code QR ou sur zkb.ch/pk-seminar

Inscrivez-
vous dès
aujourd'hui
pour réserver
votre place!

